

# EPARGNE ETHIQUE FLEXIBLE I

Diversifié

## Indicateurs clés (au 28/02/2017)<sup>1</sup>

Exposition actions (%)	-0.66	<b>57,3</b>	Note ISR (/10)	+0.41	<b>6,52</b>	Actif net (en millions)	<b>4,06</b> EUR
Sensibilité taux	+1.34	<b>1,95</b>	Exposition devises (%)	+0.00	<b>0</b>	Valeur liquidative	<b>85,68</b> EUR
Sensibilité crédit	+1.22	<b>1,97</b>	SCR OPC (%) <sup>2</sup>	+3.70	<b>24,68</b>	Performance mois	<b>+1,89%</b>
Volatilité OPC (%) <sup>*</sup>	-2.07	<b>6,44</b>	Part d'OPC (%)	-99.13	<b>0,08</b>	Performance YTD	<b>+0,97%</b>
Volatilité indice (%) <sup>*</sup>	-1.34	<b>8,55</b>	Nombre de lignes	+32	<b>42</b>		

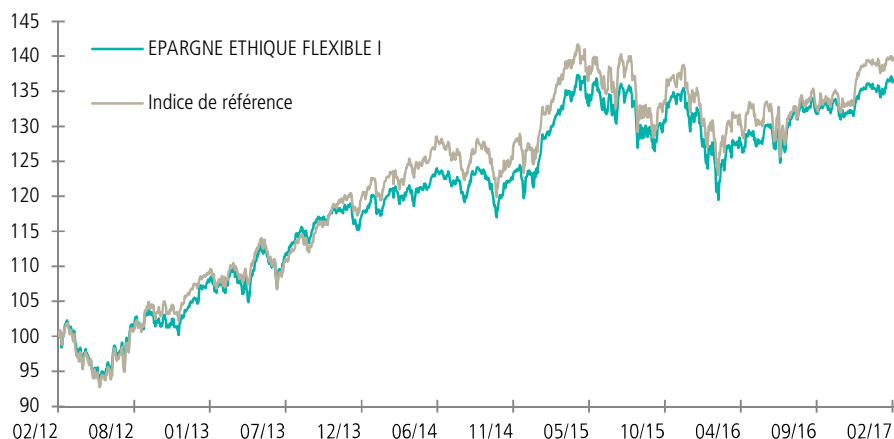
\* 52 Semaines.

## Profil de performance (Source : Ecofi Investissements / Bloomberg)

### Evolution de la valeur liquidative

Période de référence du 28/02/2012 à la date de reporting.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps.



### Performances glissantes

en %		1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
EPARGNE ETHIQUE FLEXIBLE I	Performance	1,89	3,35	3,02	8,32	12,78	36,81
	Volatilité				6,44	8,63	8,58
Indice de référence	Performance	1,56	4,53	4,49	8,36	13,10	39,79
	Volatilité				8,55	9,73	9,25
Ecart/indice		0,33	- 1,18	- 1,47	- 0,04	- 0,32	- 2,98

### Performances calendaires

en %		YTD	2016	2015	2014	2013
EPARGNE ETHIQUE FLEXIBLE I	Performance	0,97	2,26	7,49	4,41	12,62
	Volatilité		9,38	9,47	7,25	7,92
Indice de référence	Performance	0,69	3,02	6,20	5,18	12,68
	Volatilité		10,58	10,66	8,04	7,33
Ecart/indice		0,28	- 0,76	1,29	- 0,76	- 0,07



**Miguel Rodrigues**  
Gérant Diversifié

Suppléé par Olivier Guillou

## Objectif de gestion

FCP visant à obtenir sur un horizon de 3 ans, une performance égale à la moitié de celle des marchés actions et de celle des marchés obligataires de la zone euro.

## Indicateur de risque (SRRI)

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible.

1	2	3	<b>4</b>	5	6	7
---	---	---	----------	---	---	---

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé.

Pour plus d'informations sur les risques associés à la stratégie d'investissement, vous pouvez vous référer au prospectus (et, le cas échéant au DICI).

Durée minimum d'investissement recommandée : 3 ans



## Prix & Labels

Parmi les 7 sociétés gérant plus de 90% d'encours en « ISR de conviction » selon la dernière étude Novethic

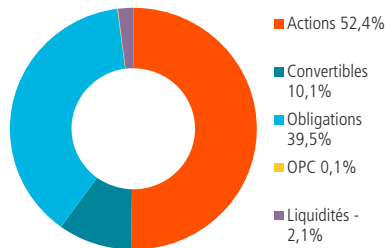
(1) Les indicateurs clés et leur variation sur un mois sont calculés à la date de valorisation du présent reporting. (2) Vous pouvez vous référer à la page relative à cet OPC sur notre site Internet afin de connaître le calcul des différentes composantes du SCR Marché ici affiché, étant rappelé que ce calcul est purement indicatif. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. L'OPCVM, objet du présent reporting, n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Avant d'investir, il est nécessaire de consulter le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) de l'OPCVM. Voir verso pour l'avertissement complet relatif à cet OPCVM.

## Commentaire de gestion

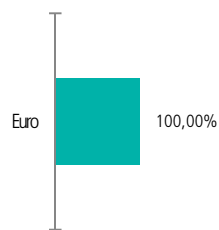
- ▶ Le rebond de l'activité annoncé par les indicateurs avancés semble se concrétiser en ce début d'année. Tractée par les États-Unis et la Chine, la croissance économique se diffuse partout à travers la planète. Il serait toutefois imprudent de tabler sur une poursuite de cette amélioration tant la situation reste fragile avec notamment la poussée du protectionnisme, le climat d'incertitude politique et les effets de l'endettement excessif. La remontée de l'inflation au-dessus du seuil de 2% en 2017, au plus haut depuis 5 ans, va compliquer la tâche de la Fed.
- ▶ En février, la Sicav Invest Valeurs est devenue Epargne Ethique Flexible. Dorénavant, elle sera investie en titres en direct alors qu'elle était composée de fonds auparavant. La Sicav termine le mois avec une exposition action d'environ 57% de l'actif. Cette exposition résulte de la présence d'actions en portefeuille mais aussi de 2 obligations convertibles Indra Systemas et BIM. Les principales lignes du portefeuille actions sont Merck AG, Scor, Vinci, Abertis et Snam. La partie obligataire est composée en majorité de titres à taux fixe pour 39,1% de l'actif dont une OAT pour 5,75%. Une obligation à taux variable Renault a aussi été intégrée à la sélection.

## Portefeuille (Source : Ecofi Investissements)

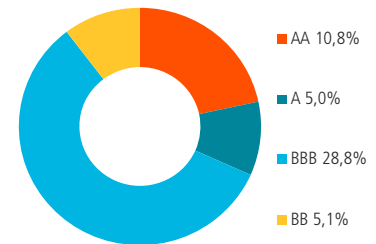
### ▶ Allocation d'actifs - Synthèse



### ▶ Exposition par devises



### ▶ Exposition taux par notation \*\*



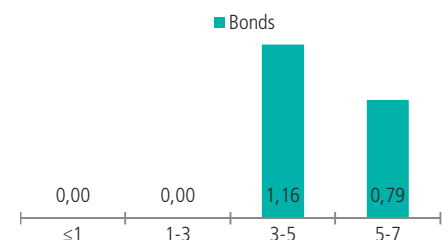
### ▶ Allocation d'actifs détaillée

	févr.	janv.	2016
Actions pays OCDE	52,4%	65,0%	63,8%
IFT actions (exposition)		-11,3%	-15,8%
<b>TOTAL ACTIONS</b>	<b>52,4%</b>	<b>53,7%</b>	<b>48,0%</b>
convertibles	10,1%	13,0%	12,1%
Obligations crédit Investment Grade	33,7%	20,5%	21,1%
Obligations Etat OCDE	5,8%		
<b>TOTAL OBLIGATIONS</b>	<b>49,6%</b>	<b>33,6%</b>	<b>33,2%</b>
Monétaires et liquidités	-2,0%	1,4%	3,2%
Liquidités à terme		11,4%	15,5%
<b>TOTAL AUTRES</b>	<b>-2,0%</b>	<b>12,8%</b>	<b>18,7%</b>

### ▶ Contribution à la performance (1 mois)

Actions pays OCDE	1,87%
IFT actions (exposition)	-0,33%
convertibles	0,13%
Obligations crédit Investment Grade	0,31%
Obligations Etat OCDE	0,02%
Monétaires et liquidités	-0,09%
<b>Total général</b>	<b>1,89%</b>

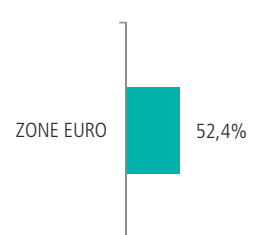
### ▶ Sensibilité taux par maturité \*\*



### ▶ Principales lignes en portefeuille

FRANCE GOVT 8,5 25/04/23	5,82%
EDP FINANCE 4,125 20/01/21	5,55%
BUREAU VERITAS 3,125 21/01/21	5,40%
UNICREDIT 3,25 14/01/21	5,40%
INGENICO 2,5 20/05/21	5,30%
SEB 2,375 25/11/22	5,29%
INDRA SISTEMAS 1,25 07/10/23	5,13%
SANTANDER CF 0,875 24/01/22	4,95%
BIM 2,5 13/11/20	4,94%
MERCK KGAA	2,38%

### ▶ Répartition géographique des actions \*\*



\*\* Répartitions calculées en transposition. Dans le cas de la détention de fonds externes, ils ne sont pas transposés.

## Caractéristiques

Code ISIN : FR0000097560  
 Code Bloomberg : CAPVALR FP Equity  
 Type de part : Distribution  
 Forme juridique : SICAV  
 Classification AMF : Diversifié  
 Dépositaire : CACEIS BANK  
 Devise de la part : EUR  
 Valorisation : Quotidienne  
 Date de création : 11/08/1972  
 Eligible PEA-PME : Non  
 Eligible PEA : Non  
 UCITS : Oui  
 Règlement/Livraison : J+1

Délai de notification : J avant 11h30  
 Indicateur de référence : 50 E.MTS 3-5 CLO (OUV AVANT 08/04/15) + 50 E.STOXX DIV REINVESTI CLO - OUV avant le 20/06/05  
 Durée de placement recommandée : 3 ans  
 Frais de gestion directs maximum : 0,8 % de l'actif net  
 Commission de surperformance : 20% TTC de la surperformance annuelle au-dessus de l'indice de comparaison  
 Commission de souscription acquise : Néant  
 Commission de souscription non acquise : Néant  
 Commission de rachat acquise : Néant  
 Commission de rachat non acquise : Néant

**Nous contacter**

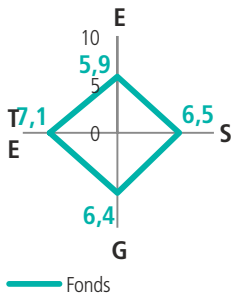
Retrouvez nos analyses de marché sur notre site [www.ecofi.fr](http://www.ecofi.fr) et sur :

☎ +33 (0) 1 44 88 39 00
@contact@ecofi.fr

**Avertissement :** Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat d'actions de la SICAV et n'a pas de valeur contractuelle. Ce présent document vise principalement les clients professionnels au sens du Code monétaire et financier. Il n'est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Les instruments financiers à l'actif de cet OPCVM peuvent connaître les évolutions et aléas des marchés. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des actions et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l'investisseur. La catégorie de risque, donnée par l'indicateur synthétique de rendement/risque, associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés à l'OPCVM qui y est décrit. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) visés par l'AMF préalablement à son investissement.

Note ISR du fonds (/10) **6,52**

Note ISR du fonds et de l'indice par domaine (/10)



**Note ISR** : la note ISR globale du fonds et celle du domaine ESG varient de 0 à +10

**Domaines ESG et pondérations**

E : Environnement (23,33%)

S : Social (23,33%)

G : Gouvernance (23,33%)

TE : « Touche Ecofi » (30%)

La « Touche Ecofi » regroupe 4 critères ESG représentatifs des valeurs portées par Ecofi (cf. tableau supra.)

Processus ISR Engagé

Pour les entreprises : notre processus repose sur deux filtres successifs.

1. Evaluation de la performance Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) des émetteurs, fondée sur la recherche de Vigeo-Eiris et Sustainalytics. Elle inclut la surpondération des indicateurs quantitatifs de résultat (par exemple : taux de fréquence des accidents du travail) et ceux de la « Touche ECOFI ». La note ESG attribuée est ensuite répartie en déciles. Elle est obtenue selon une approche « best in class » (i.e. en relatif par rapport aux entreprises d'un même secteur).

2. Les controverses ESG (pollution, corruption, violation des Droits de l'Homme, etc.) sont évaluées sur une échelle de 1 (impact faible) à 5 (impact fort) par Sustainalytics. Les entreprises parmi les 50% les mieux notées en ESG et qui ne font l'objet d'aucune controverse majeure (de niveaux 4 et 5) sont sélectionnées.

Pour les Etats : notre processus repose sur l'évaluation de la performance ESG des Etats membres de l'OCDE, de la zone Euro, membres ou candidats de l'Union européenne, fondée sur la recherche de Vigeo-Eiris. Notre processus cantonne à 30% du portefeuille les Etats dont la performance ESG est comprise entre les déciles 6 et 8. Les Etats non notés ou mal notés (déciles 9 et 10) ou désignés comme des « paradis fiscaux et judiciaires » sont interdits.

En savoir plus : [Code de transparence AFG-FIR OPC ISR Engagé >>](#)

Liste des 5 entreprises les mieux notées en ESG (/10)

Emetteur	Secteur	Note ESG globale	Décile	E	S	G	TE	Résultats	Niveau max. de controverse	Poids OPC
VIVENDI	Conso cyclique	8,4	1	7,7	8,1	7,3	10,0	7,7	3	1,2%
SNAM RETE GAS	Énergie	7,9	1	7,0	6,4	8,3	9,4	7,2	2	2,4%
L'OREAL	Conso non cyclique	7,8	1	8,1	9,0	7,0	7,2	8,0	2	2,3%
E.ON	Services Publics	7,7	1	5,6	7,3	7,7	9,4	6,9	3	0,9%
BNPParibas	Finance	7,6	1	6,6	8,3	6,7	8,4	7,2	3	1,3%

Actualité ISR

Les saisons d'assemblées générales se suivent, mais ne se ressemblent pas.

La saison 2017 d'assemblées générales s'annonce mouvementée. Tout d'abord en France où l'adoption de la loi Sapin II introduisant un vote Say on Pay contraignant promet des débats intéressants alors que plusieurs conseils d'administration étaient passés outre l'avis des actionnaires en 2016. Outre-Atlantique, ensuite, l'arrivée de Donald Trump au pouvoir, et son ambition affichée de défaire le Dodd Franck Act – pourtant porteur de nombreuses avancées pour les actionnaires – devrait être suivie avec attention. 2017 était notamment attendue pour être la première année de publication de l'écart de rémunération entre le CEO et le salaire médian des employés. Elle pourrait bien aussi être la dernière.

Repère

L'Investissement socialement responsable (ISR) est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité.

En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Définition de l'AFG FIR.

Exemples de critères ESG et critères surpondérés de la Touche Ecofi

**CRITERES ENVIRONNEMENTAUX**

- Prévention et contrôle des pollutions
- Système de management environnemental

**CRITERES SOCIAUX**

- Santé et sécurité des collaborateurs
- Respect des droits syndicaux

**CRITERES GOUVERNANCE**

- Indépendance et diversité du Conseil d'administration
- Prévention de la corruption

**TOUCHE ECOFI**

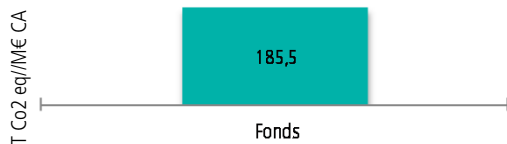
- Equilibre des pouvoirs
- Egalité hommes-femmes et non-discrimination
- Relations responsables avec les clients et fournisseurs
- Rejet des paradis fiscaux

Les indicateurs d'impact ESG évaluent a posteriori les impacts des entreprises détenues en portefeuille sur leur environnement et leurs parties prenantes, à hauteur de l'investissement réalisé. Les données chiffrées utilisées dans le calcul des indicateurs d'impact sont extraites des reportings des entreprises.

**Principes et méthodologies de calcul des indicateurs d'impact ESG**

► Emissions de Gaz à Effet de Serre

► Intensité carbone



Unité : t CO<sub>2</sub>eq / M€ CA

► Empreinte carbone du portefeuille :

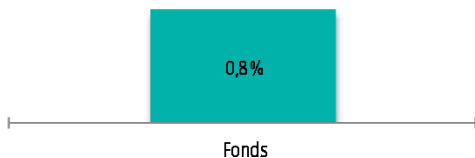
732 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>

Sources : Thomson Reuters, Grizzly RI, Ecofi Investissements.

Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générées par les entreprises détenues en portefeuille sont exprimées en tonne équivalent CO<sub>2</sub> (t CO<sub>2</sub>eq).

- Scope 1 : émissions directes des entreprises issues de leurs activités de production (exemple : combustion de carburant sur les sites de l'entreprise).
- Scope 2 : émissions indirectes des entreprises provenant des fournisseurs directs d'énergie (consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetées à des tiers). Pour plus d'information : [www.ghgprotocol.org](http://www.ghgprotocol.org).
- L'intensité carbone est calculée en divisant les émissions annuelles de GES des entreprises par leur chiffre d'affaires, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.
- L'empreinte carbone absolue mesure les émissions annuelles de GES des entreprises détenues par le portefeuille rapportées à la part de capital détenue dans ces entreprises. Elle est calculée uniquement pour les actions.

► Variation d'emplois



Sources : Thomson Reuters, Ecofi Investissements..

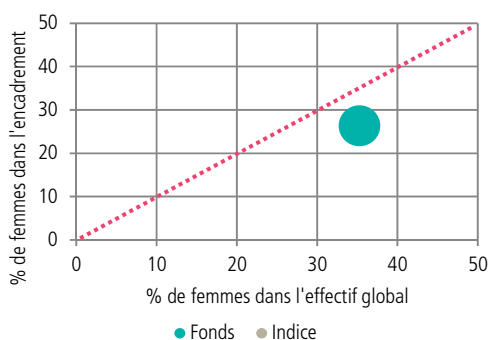
La création d'emplois, génératrice de valeur économique et sociale, est un enjeu majeur.

La variation d'emplois au sein de chaque entreprise est appréciée en faisant la différence entre les effectifs de l'année N et la moyenne des effectifs des quatre années précédentes, le tout rapporté à cette même moyenne.

Les variations supérieures de +/- 20% sont exclues afin de limiter l'impact des changements de périmètre (acquisitions et cessions).

Le résultat à l'échelle du portefeuille est obtenu en pondérant les résultats individuels par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

► Représentativité des femmes aux postes d'encadrement



..... Respect de l'équilibre hommes / femmes

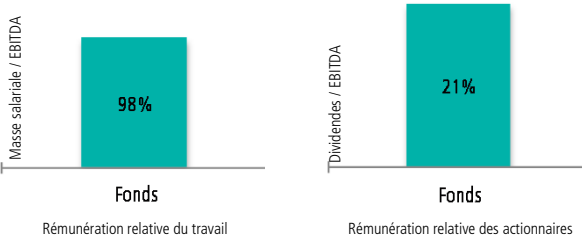
Sources : Thomson Reuters, Ecofi Investissements.

La représentativité des femmes à des postes d'encadrement, au-delà du principe de diversité et d'égalité des chances, permet aux entreprises de profiter pleinement de tous leurs talents.

Nous comparons la moyenne de femmes dans l'encadrement en année N avec le pourcentage de femmes dans les effectifs globaux en année N des entreprises en portefeuille, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le respect de l'équilibre hommes/femmes correspond à une part de femmes équivalente dans l'effectif global et dans l'effectif cadre.

► Partage de la valeur économique



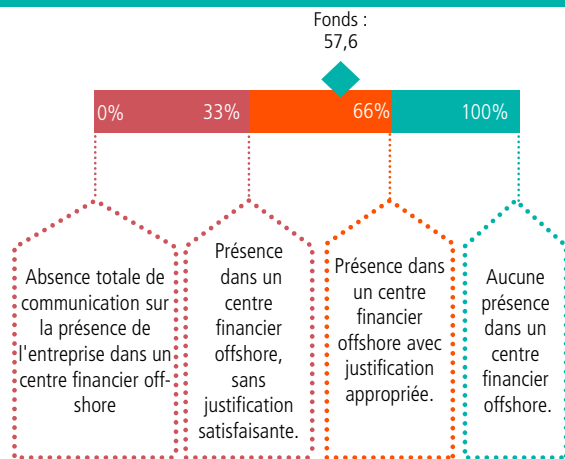
Sources : Thomson Reuters, Ecofi Investissements.

Afin d’observer le partage de la valeur économique avec les actionnaires et avec les salariés, nous observons les dividendes versés aux actionnaires et la masse salariale, rapportés à un indicateur de rentabilité (EBITDA).

La rémunération relative du travail est la moyenne des coûts salariaux en année N des émetteurs rapportée à leur EBITDA. La rémunération relative des actionnaires est la moyenne des dividendes versés en année N par les émetteurs rapportée à leur EBITDA.

Chaque indicateur est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Responsabilité fiscale



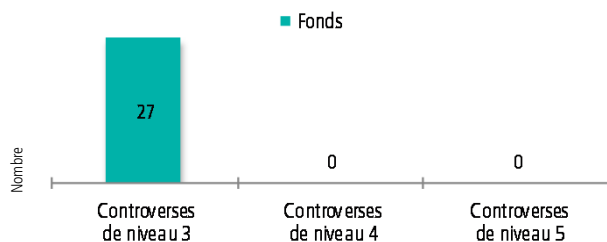
Sources : Vigeo-Eiris, Ecofi Investissements.

A l’heure où les Etats sont préoccupés par la réduction de leur déficit budgétaire, l’évasion fiscale et le blanchiment de capitaux, l’objectif est de favoriser les entreprises qui ne sont pas présentes (siège social, opérations ou comptes bancaires) dans les paradis fiscaux (ou centres financiers offshore) ou celles qui peuvent justifier de cette présence par des raisons économiques.

Vigeo-Eiris évalue la présence des émetteurs et la justification de présence dans les centres financiers offshore selon une échelle à quatre niveaux et leur attribue une note de 0 à 100.

Chaque résultat est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Controverses ESG



Sources : Sustainalytics, Ecofi investissements.

Une controverse est un incident négatif qui résulte d’une mauvaise gestion des risques Environnementaux, Sociaux et/ou de Gouvernance (ESG) par les entreprises (accidents industriels, pollutions, corruption, pratiques anticoncurrentielles, sécurité des produits, travail des enfants, etc.).

Les controverses sont évaluées en fonction de leur gravité (impact de l’incident, impact des risques liés, responsabilité du management et réaction de l’entreprise) sur une échelle de 1 (controverse faible) à 5 (controverse importante).

Le graphique présente la somme des controverses de niveaux 3, 4 et 5 pour les émetteurs en portefeuille.

**Avertissement** : Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat d’actions de la SICAV et n’a pas de valeur contractuelle. Ce présent document vise principalement les clients professionnels au sens du Code monétaire et financier. Il n’est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l’expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d’investissement et évaluer correctement les risques encourus. Les instruments financiers à l’actif de cet OPCVM peuvent connaître les évolutions et aléas des marchés. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l’émission et du rachat des actions et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l’investisseur. La catégorie de risque, donnée par l’indicateur synthétique de rendement/risque, associée à cette SICAV n’est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés à l’OPCVM qui y est décrit. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus et le document d’information clé pour l’investisseur (DIC) visés par l’AMF préalablement à son investissement.